

GAL PAYS D'AURILLAC



PROGRAMME LEADER



FICHE IDENTITE DU TERRITOIRE

Etat membre : France

Région : Auvergne

Structure porteuse :
ADEPA (Association pour le Développement du Pays d'Aurillac)



Nombre de communes : 89

Superficie : 1 790 km²

Nombre d'habitants : 83 420

Caractéristiques du territoire :

Le Pays d'Aurillac constitue un bassin de vie fortement structuré par l'agriculture, les filières agroalimentaires et l'économie tertiaire, qui est confronté au vieillissement de sa population. Maintenir et développer l'emploi, s'inscrire dans la modernité grâce aux nouvelles technologies, accueillir de nouvelles populations et activités, conforter et développer l'offre de services à ses habitants, tels sont les enjeux du développement du Pays d'Aurillac.

Stratégie de développement

PRIORITE CIBLEE : Le double défi du pays d'Aurillac : créer des emplois pour accueillir de la population, attirer des actifs pour maintenir les emplois

Un programme décliné en 5 fiches actions :

1/ Emploi et renouvellement générationnel : GTEC, mutualisation des emplois, emploi des jeunes et marketing territorial

- Création d'une cellule d'accueil et de recherche de salariés
- Actions favorisant la mutualisation des emplois
- Actions de marketing territorial.

2/ Accompagner la mutation économique du territoire

- Actions visant à anticiper le vieillissement des chefs d'entreprises ;
- Actions pour faciliter l'émergence et la structuration de filières porteuses d'avenir
- Actions matérielles et immatérielles contribuant au développement de l'économie présentielle.

3/ Le vieillissement de la population : premier vecteur de développement de l'économie présentielle

- Projets d'équipement pour répondre aux demandes d'accueil ou de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
- Actions d'animation de stratégies et des opérations sur le thème de la santé et de la prise en charge du vieillissement
- Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de l'implantation des professionnels de santé

4/ L'action culturelle : vectrice de développement

- Actions visant à renforcer les performances artistiques ou culturelles
- Actions de médiation culturelle et de développement des publics

5/ La mise en œuvre touristique de la naturalité du territoire

- Soutien aux stratégies pour assurer une cohérence touristique territoriale ;
- Opérations sur les points forts touristiques du Pays d'Aurillac
- Opérations d'émergence et de valorisation touristique des atouts du territoire
- Une histoire en réalité augmentée





■ Coopération

Thèmes retenus :

1/ La culture comme vecteur de développement et d'attractivité du territoire

Développement d'échanges et de partenariats artistiques

Transmission du savoir et des pratiques dans le spectacle vivant et les cultures urbaines

Echanges autour de la valorisation du patrimoine identitaire.

2/ Les filières économiques identitaires, notamment les filières émergentes

Développement du lien entreprises /territoires

Recherche d'expériences et de complémentarité pour les filières émergentes du Pays d'Aurillac : green économie, silver économie, thématique du goût, thématique numérique

3/ La recherche de mutualisation et de complémentarité pour traiter les problématiques communes avec les territoires limitrophes :

L'objectif est d'apporter des réponses concertées aux enjeux de développement local qui dépassent le territoire du Pays (mobilité, santé, ...).

Enveloppe FEADER dédiée : 108 000€

CONTACTS

Coordonnées du GAL :

Adresse : 33 boulevard Jean Jaurès
15000 AURILLAC

Tel : +33 (0)4 71 63 87 05

Internet : <http://www.pays-aurillac.org/>

Présidence : Daniel FABRE

Animation :

Contact : Jean-Philippe DOUHET

Mail : animationleader@pays-aurillac.com

Tel : +33 (0)4 71 63 87 07

Animation coopération et culture :

Contact : Gisèle LEROUX

Mail : coordination@pays-aurillac.com

Tel : +33 (0)4 71 63 87 06

Animation accompagnement projets d'entreprises :

Contact : Eric REGIS